

"Europe N°2" dans Combat (16 janvier 1957)

Légende: Le 16 janvier 1957, anticipant sur les débats à l'Assemblée nationale sur le projet de Marché commun, le quotidien français Combat décrit les défis et les risques que posent à la France les nouveaux engagements européens.

Source: Combat. de la Résistance à la Révolution. 16.01.1957, n° 3903; 15e année. Paris. "Europe N°2", auteur:Launeau, François , p. 6.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/europe_n_2_dans_combat_16_janvier_1957-fr-c905f184-886f-402e-9885-8e7518b2ae2b.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Europe n°2

Un projet de marché commun européen groupant la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la Hollande, l'Italie et le Luxembourg va être soumis à l'examen de l'Assemblée nationale. Il s'agit à nouveau de faire l'Europe, sous une nouvelle forme, puisque la tentative effectuée à partir de la CED avait échoué. Cette Europe numéro 2 devrait être réalisée par le biais de l'économie.

Le débat se jouera sur des questions politiques. La crise de Suez sera sans doute exploitée pour montrer le rang où nous sommes relégués sur l'échiquier mondial et la dépendance où nous nous trouvons désormais. La menace que le communisme fait peser sur des nations divisées en proie depuis 10 ans à des difficultés qu'elles ne peuvent résoudre sera l'autre pôle des arguments invoqués. Enfin l'on arguera de la puissance que pourraient rassembler sur le plan politique comme sur le plan économique, 5 nations qui mettraient en commun les ressources de leurs sols et de leurs génies propres.

Chacun de ces arguments possède sa valeur et il est certain que l'Europe a besoin de s'unir et qu'elle doit cesser, comme le demandait Paul Valéry il y a plus de 30 ans, de jouer aux Armagnacs et aux Bourguignons.

Mais on ne peut se défendre d'une certaine inquiétude au moment de prendre les engagements qui nous sont demandés.

Tout d'abord ce marché commun ne risque-t-il pas d'être détourné de son but et de favoriser la prédominance d'un des pays sur les autres ? L'un des participants ne risque-t-il pas en profitant de cette union, de chercher à résoudre ses difficultés au détriment des autres et non pas en unissant ses efforts à ceux de ses partenaires ?

Nous craignons ensuite que la France ne soit pas préparée à cette expérience. A notre connaissance, aucune grande enquête économique réelle n'a précédé la détermination de la position française. Il semble que l'on s'en remette au marché commun comme à une panacée universelle. Ceci dénoterait un état d'esprit qui confine à celui d'abandon. Incapables de résoudre les problèmes actuels, les dirigeants publics ou privés de notre économie n'auront-ils pas tendance à s'en remettre à cette expérience et à lui imputer, au besoin toutes les difficultés que nous pourrions rencontrer au cours des prochaines années ? Une telle institution supposera de nombreux sacrifices et de graves renoncements, elle supposera parallèlement, un effort constant d'adaptation, de lutte pour s'adapter aux conditions nouvelles économiques ainsi établies. Nous sentons-nous capables de le faire ?

La France pousserait beaucoup à intégrer les pays d'outre-mer dans ce marché commun. Ne risquons-nous pas de voir prochainement ces pays ou une tierce puissance nous accuser d'avoir monnayé ces P.O.M. contre des avantages dans le marché commun ?

Nous n'insisterons pas sur le fait que les tentatives de marché commun en Europe ne constituent pas un précédent favorable. Si l'expérience du Benelux se poursuit elle n'a pas encore apporté les bienfaits escomptés et continue à se heurter à de graves difficultés. L'OECE a dû restreindre ses ambitions. La Suède et la Norvège qui avaient projeté d'établir un marché commun ont constaté à regret que celui-ci comporterait plus de désavantages que de profits. Enfin la France et l'Italie avaient signé un traité d'union le 26 mars 1949. Celui-ci n'a jamais été appliqué.

La France s'est faite depuis 1947 le champion de l'idée européenne. Celle-ci a sa grandeur. Mais que le pays prenne bien conscience des difficultés, des efforts et des renoncements que le marché commun suppose. Les risques qu'il entraînerait sont à la mesure des chances qu'il peut offrir. Il faudrait pour le réaliser un état d'esprit européen qui n'existe actuellement que chez quelques-uns et une opiniâtreté encore plus rare. De toutes façons il faudra un certain courage qui paraît faire souvent défaut à nos dirigeants que ce soit pour accepter et faire réussir ce projet que pour le refuser.

